

## Visio Solution : La vie du cahier des charges du lotissement

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires, collaborateurs et professionnels du droit

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender le régime juridique des stipulations d'un cahier des charges
- Maîtriser la procédure de modification d'un cahier des charges
- Identifier les sanctions encourues pour violation des stipulations du cahier des charges

### Contenu :

---

#### Séance 1

- Distinction du règlement et du cahier des charges du lotissement
- Cas pratique : comment analyser un document du lotissement contraignant ?
- Caducité des règles d'urbanisme de nature réglementaire et permanence des règles contractuelles
- La modification des documents du lotissement
- La prescription applicable en matière de méconnaissance du cahier des charges du lotissement

#### Séance 2

- Questions / Réponses

Après la séance 1, posez individuellement vos questions par écrit via votre espace stagiaire en ligne du site internet Inafon

Dans une séance 2 dédiée, obtenez vos réponses par le formateur de manière personnalisée et mutualisée

## Prérequis :

---

Aucun

## Modalités d'exécution

---

Formation en Visioformation

## Modalités pédagogiques :

---

Type de formation : inter

Durée de la formation : 3,50 heures

L'atelier se roulera en 3 étapes :

- Participation à une formation de 2h en Visio
- Le stagiaire pourra ensuite adresser au formateur ses interrogations pratiques complémentaires
- Le formateur intervient de nouveau pour répondre à ces questions dans le cadre d'une séance dédiée sur mesure.

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques :

---

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).
- 

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation